

# Fragekasten : eingesandt

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels**

Band (Jahr): **5 (1896)**

Heft 24

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-522306>

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*

ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

M. Spillmann fils porte la santé des dames, compagnes fidèles, soutiens précieux du ménage, dans les bons comme dans les mauvais jours. M. Spahlinger fait l'éloge de la presse, ce facteur important de la vie publique; dans un discours plein d'esprit, M. le Conseiller national Favot tire un parallèle entre journalistes et hôteliers, qualifiant ceux-là de courriels et ceux-ci d'huisseries. L'éloquent orateur est récompensé par un tonnerre d'applaudissements.

Sur ces entrefaites, il se produit un "soulèvement" général et vers 3 heures les salles qu'animaient auparavant une joyeuse compagnie, ne contiennent plus que l'«état-major» de M. Fliegel, occupé à desservir prestement et une heure plus tard tout était prêt pour la réception de nouveaux convives. Les invités s'étaient dispersés dans toutes les directions de l'Exposition, de sorte que leurs faits et gestes durant l'après-midi ont échappé à l'observation de l'auteur de ces lignes. Quant à l'Exposition elle-même, ce n'est pas ici le lieu d'en parler. Nous dirons seulement que l'impression d'ensemble est absolument satisfaisante et que notamment le pavillon des hôtels, son arrangement extérieur et intérieur, ont excité l'admiration générale; tous étaient également d'accord pour décerner les plus grandes éloges au comité du groupe 23 ainsi qu'à celui du pavillon.

Il est 8 heures du soir. Nos hôteliers et leurs dames se sont rendus à l'aimable invitation du Comité central de l'Exposition et se tiennent par groupes dans les jardins du palais Eynard dont l'éclairage est féérique; un orchestre militaire de près de cent musiciens joue des morceaux entraînantes. Du jardin on voit circuler comme des silhouettes dans les salles somptueuses et éclairées à giorno du palais, des dames en riches toilettes, des messieurs en frac, cravate blanche et chapeau claque; ce sont les messieurs et les dames de deux comités qui pour ce soir ont changé de rôles, en ce sens que les hôtes d'honneur du déjeuner (Comité central de l'Exposition) sont maintenant les amphitryons et les amphitryons du pavillon des hôtels leurs hôtes. En bas dans le jardin, où des centaines de lampes répandent leur lumière magique, où les acacias et les sureau en fleur étendent leurs ombres gigantesques, on voit passer et repasser des formes, semblables à des fantômes; ce sont des invités et surtout des invités qui, se conformant au vœu exprimé dans le programme de la fête, sont vêtus avec une simplicité toute républicaine et se sont réunis ici, s'efforçant discrètement de ne pas compromettre l'éclat du festival. Citons encore comme au-dessus de tous éloges la splendeur des arrangements, les buffets richement assortis de la halle du jardin et de l'étage supérieur, qui offraient un choix de vins exquis, de primeurs, etc. capables de satisfaire le gourmet le plus difficile. Cette délicieuse et magnifique soirée s'est terminée par une petite sauterie.

Le vendredi à 10 heures du matin et par un temps superbe, départ sur le bateau gracieusement mis à disposition par la Compagnie de navigation. Un bouquet de 60 dames charmantes donne un attrait tout particulier à cette excursion à laquelle prennent part en outre 125 messieurs; tout le monde se trouve dans les meilleures dispositions possibles. Est-ce le charme des beautés naturelles qui se déroulent sur la côte de Savoie, est-ce l'opulence de déjeuner qui fut servi à 11 heures et demie, est-ce la joie de revoir au retour le soleil natal (côte suisse), quoi qu'il en soit, dès 1 heure le diapason de la *Gemütllichkeit* montait sans cesse et si M. St. qui, dans son allocution prononcée en pleine "mer", déclarait que pour lui son inaltérable bonne humeur avait une valeur d'un million, a raison, il est hors de doute que le capitaine de *La Suisse* a eu l'honneur de transporter ce jour-là 185 millionnaires des deux sexes.

Le temps passe trop vite et bientôt on aperçoit à l'horizon les contours de la cité de Calvin. C'est un spectacle incomparable, imposant, que cette entrée dans le port, la Genève moderne au premier plan et à gauche en arrière la vieille Genève!

La nuit est revenue, une nuit de mai, un beau clair de lune et de nouveau nous sommes dans un jardin magiquement éclairé et nous écoutons les sons harmonieux d'un orchestre hongrois, jusqu'à ce qu'on nous appelle pour le dîner officiel à l'Hôtel National.

M. Kracht (Hôtel Baur au Lac, Zurich) remplaçant M. le Président Dopfner rappelé par des raisons de famille, remercie en son nom les Autorités, le Comité central et le Comité de fête de leur accueil éminemment cordial et fraternitaire; il parle ensuite de la grande œuvre nationale que les Genevois ont créée et qui est aujourd'hui le couronnement de leurs travaux et de leurs peines. Jamais les hôteliers n'ont été accueillis par les Autorités d'une manière aussi sympathique, ils savent apprécier hautement des témoignages aussi affectueux et en sont fiers. L'orateur porte son toast à la Ville de Genève et à ses Magistrats.

M. Spillmann est ensuite désigné comme major de table. M. le Conseiller national Boissonnas fait l'éloge des hôteliers: «Un hôtel, dit-il, dirigé par un Suisse, est un bon hôtel; puissiez-vous, messieurs, maintenir la réputation qui s'attache aux hôtels suisses et conserver votre bon renom de simplicité et d'honnêteté en affaires. Je bois aux hôteliers suisses.» M. Spillmann donne lecture de télogrammes de félicitations de M. Pohl (Hôtel Bellevue, Zurich) et des collègues-sociétaires de la ville de Zoug.

M. Elskes (Hôtel Bellevue, Neuchâtel) remercie le Comité central de sa réception au Palais Eynard et ajoute qu'à la vue d'une exposition aussi réussie, chaque confédéré se sent fier d'être suisse. Il porte son toast au Comité central. M. Cartier, Directeur de l'Exposition, répond en remerciant la Société Suisse des Hôteliers d'avoir participé à l'Exposition par la construction du pavillon des hôtels qui est un des plus beaux ornements du parc des Beaux-Arts. L'orateur espère que cette réunion n'est pas une soirée d'adieu et qu'on ne se quittera pas sans se promettre de se revoir.

Dans un speech plein d'humour, M. Tschurni, Président de l'Association du pavillon, fait l'historique du groupe 23; il montre comment au début deux associations, celle du groupe 23 (exposition "mortue") et celle de l'exposition "vivante" (restaurant), se trouvaient en présence et comment en définitive tout le pavillon fut inscrit au registre du commerce sous le nom de la Société Suisse des Hôteliers. Il vide son verre à la solidarité de tous les collègues et de leurs épouses.

Avec ce discours se termine la joute oratoire et le banquet tire également à sa fin; ainsi qu'il fallait s'y attendre, le repas était admirablement安排 à tous égards et fait honneur à l'Hôtel National. Toute la société se disperse ensuite dans le jardin pour assister à un magnifique feu d'artifice. Une demi-heure plus tard la salle à manger était transformée en salle de bal où Terpsichore régnait en souveraine jusqu'à l'aube.

Avant de clore notre compte-rendu, nous avons encore à rappeler que le Comité de fête a fait frapper à titre d'insigne spécial pour tous les invités une médaille en bronze avec l'image très fidèle du pavillon des hôtels. Ainsi qu'il nous a été dit, il reste un certain nombre de ces médailles qu'on peut se procurer au prix de fr. 1.25 et de fr. 1.50 y compris l'élegant livret du programme et coupons (également avec vue). Nous recommandons cette occasion surtout aux sociétaires qui n'ont pu prendre part

à la fête. Prière de s'adresser à M. F. Weber, Hôtel de la Paix à Genève.

Le Comité de fête nous charge d'adresser ici ses plus vifs remerciements à la *Compagnie de navigation du lac de Genève*, pour l'offre aimable et gracieuse de son bateau *"La Suisse"*; à M. Godefroy Sider, Directeur du Musée et *"Parc Ariana"*, pour l'accueil si affable et prévenant qu'il a fait aux dames; à MM. *Bouvier Frères à Neuchâtel*, *Louis Mauder à Moët-Travers*, *Doyen à Reims*, *Lossy-Holden à Reims* et *Lebrecht John & Cie. à Mayence*, pour le don généreux de leurs produits.

N'oublions pas de mentionner le souvenir que M. Götter de l'Hotell National a remis à chacun de ses hôtes: c'est une carte-correspondance d'exécution parfaite qui porte la vue en couleur du pavillon des hôtels ainsi que de la façade centrale du Palais des Beaux-Arts.

En faisant le compte de tout ce que nous avons vécu, de tout ce que nous avons vu, de tout ce qu'on nous a rapporté et (ce n'est pas un péché pour les reporters) de toutes les paroles que nous avons surprises, nous arrivons à cette conclusion que les hôteliers genevois ont procuré à leurs collègues une somme de joies que dépassé en éclat, en abondance, en variété, tout ce que l'imagination pouvait concevoir. Tous les invités sans exception garderont longtemps encore le plus agréable souvenir de ces belles et mémorables journées.



Die Wengernalpbahn ist eröffnet.

Kurort Stoos ob Brunnen wird den 14. Juni eröffnet.

St. Beatenberg. Das Grand Hotel Victoria ist eröffnet.

Biel. Die Arbeiten an der Drahtseilbahn Biel-Leubringen haben begonnen.

Gef. Am 10. Juni mittags wurde die Zahl von 500.000 Eintritten in die Ausstellung erreicht.

Die Pilatus-Bahn beförderte in der Zeit vom Januar bis Mai 1896 1.341 Personen (1895: 2.480 Personen).

Visp-Zermatt-Bahn. Der Verwaltungsrat beantragt für das Jahr 1895 eine Dividende von 4 Prozent gegen 3 Prozent im Vorjahr.

Chur. Die Schmalspurbahn Chur-Thusis wird auf 1. Juli eröffnet, die Linie Lanquart-Chur auf 1. August dem Verkehr übergeben.

In Christiania erteilte der Reichstag einem Ingenieur die Konzession für den Bau einer Touristen-Eisenbahn von Vossenvangen nach Stahlheim.

Zürich. Der Gasthof zur „Post“ im Bahnhofsviertel wurde von Herrn Troxler an Herrn Bob-Zumstein auf der Pension Sonnenberg verkauft.

Gef. Unter dem Namen „Hotel de l'Europe“ eröffnete F. Bannwart, früher Concierge im Hotel de la Poste, ein neues Hotel mit ca. 100 Betten.

Ein direkter Personenzug I. Klasse von Calais über Laon-Chaumont-Delle-Bassel nach Luzern und zurück verkehrt regelmässig seit 1. Juni.

Zürich. Das Hotel Jura am Limmatquai (bisheriger Besitzer Hr. Roggenmoser) ist durch Kauf an Hrn. Heinrich Gugolz zur „Treu“ übergegangen.

Biebrich. Das Hotel zur Krone ist zum Preise von 112.700 Mk., ausschliesslich des Inventars, in Besitz des Herrn Johann Jakob Müller von Wiesbaden übergegangen.

Meran. Das grösste Hotel Merans, der „Meraner Hof“, hat abermals seinen Besitzer gewechselt. Es ist für 750.000 fl. in die Hände eines Herrn Arschning übergegangen.

Grand Hotel Thunerhof ist nach Beendigung zweckmässiger Verbesserungen und Neuerichtungen (elektr. Licht etc.) mit 10. Juni eröffnet worden. Der Kursaal wird den 14. Juni in Betrieb gesetzt werden.

Konstantinopel. Herr H. Moser, langjähriger Direktor des Grand Hotel Belvédère in Davos-Platz ist als Direktor des neuen, der Internationale Schlafwagengesellschaft gehörigen Hotel International, gewählt worden.

Bern. In den Berner Gasthäusern sind im verflossenen Monat Mai 10,509 Personen abgestiegen, d. i. 1400 weniger als im Mai vorjähriges Jahres; vom 1. November 1895 bis Ende Mai 1896: 63,836 gegen 61,390 in der vorjährigen Periode.

Der Furkapass ist seit dem 10. Juni für Räderfahrwerke bis zur Passhöhe geöffnet; die Route nach Brieg wird in den allernächsten Tagen passierbar gemacht werden; ebenso rechnet man bestimmt darauf, die Grimselstrasse bis zum 14. ds. eröffnen zu können.

Zürich. Das am Löwenplatz gelegene Wohnhaus des Herrn Keller mit „Restaurant Keller“ in den Parterrelokali ten gelangte um die Summe von 280.000 Fr. in den Besitz des Herrn Romer, jun., Eigentümer von „Romer's Hotel garni“, und wird von diesem in ein Hotel umgewandert werden.

Frequenz ausländischer Kurorte. Abbazia 7994, Arco 2538, Baden-Baden 17164, Baden b. Wien m. P. 4708, Eisenstadt 4083, Eins 1559, Franzensbad 756, Friedrichshafen 589, Karlsruhe 10156, Kissingen 2572, Kreuznach 1199, Marienbad 2391, Pyrmont 790, Reichenhall 499, Teplitz-Schönau 878, Vöslau 679, Wildungen 810

Luzern. Die HH. Emil, Julius und Leo Enzmann von Flühli, ersterer wohnhaft in Schüpfheim, die andern in Flühli, haben unter der Firma Gebrüder Enzmann in Schüpfheim eine Kollektivgesellschaft eingegangen, welche mit 15. März 1896 begonnen hat. Zweck der Gesellschaft: Betrieb des Gasthauses zum Adler.

Territet. Die Aktionäre von Territet-Glion und Glion-Rochers de Naye tagten am Mittwoch in Territet. Die letztere Generalversammlung beschloss für 1895 10%, die zweite 4% Dividende. Die Linie Glion-Rochers de Naye hat gegen 1894 Fr. 32,479 mehr eingenommen. Das Hotel de Naye macht einen Reingewinn von Fr. 20,277.

Leukerbad. Herr Chr. Zahnd, früher Direktor des Hotel Beau-Séjour in Champel-Genf, ist als Generaldirektor der Hotels und Bäder in Leukerbad, seit Frühjahr einer Aktiengesellschaft gehörig, ernannt worden. Herr Zahnd hat überdies auf seine eigene Rechnung das Hotel de la Souste in Leuk übernommen und den Betrieb einem Gerannten übergeben.

New-York. Auf der gegenwärtig hier stattfindenden elektrischen Ausstellung wurde ein Telegramm über Chicago, San Francisco, Montreal, London, Lissabon, Gibraltar, Alexandrien, Bombay, Singapore, Nagasaki, Tokio etc., d. h. rings um die Erde geschickt. Nach Verlauf von 50 Minuten gelangte die Depesche wieder an ihren Ausgangspunkt zurück.

Elektrische Strassenbahn in Freiburg. Die Bahn soll bestehen aus einer Hauptlinie vom Bahnhof zur grossen Hängebrücke und zwei Zweiglinien, einer solchen vom

Bahnhof zum Plateau de Perolles und dem zukünftigen Universitätsgebäude, sowie einer solchen vom Bahnhof nach dem Beauregard-Quartier. Als Betriebskraft ist Elektrizität mit oberirdischer Strom-Zu- und -Rückleitung in Aussicht genommen.

Davos. Amtliche Fremdenstatistik. In Davos anwesende Kurgäste vom 23. bis 29. Mai 1896: Deutsche 331, Engländer 238, Schweizer 126, Holländer 57, Franzosen 33, Belgier 31, Russen 25, Österreicher 15, Amerikaner 19, Portugiesen, Spanier, Italiener, Griechen 24, Dänen, Schweden, Norweger 11, Angehörige anderer Nationalitäten 2. Total 907, darunter waren 75 Passanten. Im gleichen Zeitraum des Jahres 1895: 789.

Gef. Der internationale Eisenbahn-Kongress, der am 10. Juni hier zusammengetreten ist, hat den Fahrplan für den Blitzzug Zürich-Amsterdam und umgekehrt festgestellt. Der bisherige Zug 7 Uhr 20 morgens wird nunmehr 7 Uhr 10 abgehen. Er erreicht Basel 9.25 und verlässt es 9.40. Ankunft in Köln 6 Uhr statt 7.50 wie bisher und in Amsterdam noch vor Mitternacht. Umgekehrt von Amsterdam Abfahrt 7 Uhr 35, Basel 6 Uhr 20 und Zürich 10 Uhr 50.

Meiringen. Die HH. Fr. J. Bucher in Kerns und Elias Flotron, Ingenieur in Meiringen, bewerben sich um eine Konzession für eine Drahtseilbahn vom Hotel Reichenbach bis zum obersten der berühmten Reichenbachfälle bei Meiringen. Die Bahn soll eine Länge von 530 Meter, eine Maximalsteigung von 59%, eine Spurweite von 1 Meter erhalten und mit Wasserübergewicht oder Elektrizität betrieben werden. Die zu überwindende Höhendifferenz beträgt 233 Meter. Die Kosten sind auf 350.000 Fr. veranschlagt, und die Rentabilitätsberechnung sieht eine Verzinsung des Anlagekapitals zu ca. 5,5% vor.

Lauberhornbahn. Der Bundesrat beantragt den eidgenössischen Räten, den Herren Ingenieur lmfeld in Zürich und M. Stocker in Luzern die Konzession zu erteilen für den Bau und Betrieb einer Bahn von der Kleinen Scheidegg (Station der Wengernalpbahn) auf das Lauberhorn, einem der schönsten Aussichtspunkte des Berner Oberlandes (2466 Meter über Meer). Kostenvoranschlag Fr. 500.000. Sowohl die Verwaltung der Berner Oberland-Bahnen, als auch Guyer-Zeller in Zürich, letzterer als Inhaber der Konzession für die Jungfraubahn, erheben gegen die Konzessionsbewilligung Einsprache; der Bundesrat sieht jedoch nicht vor, dass sie gegen das Projekt nichts einzubringen habe.

Escroquerie. Nous recevons de l'Association syndicale des Hôtels de Cannes la lettre suivante: «Un de nos collègues, de Cannes, s'hebergé et hiver un jeune Capitaine de l'armée anglaise, nommé Horace Walpole, qui avait déjà précédemment passé plusieurs saisons chez lui. Cette année, le susdit Walpole est parti sans payer sa note et sans donner son adresse, laissant fort peu de bagage dans sa chambre. Le père du jeune homme, auquel notre collègue s'est adressé, a répondu par une fin de non-recevoir, alléguant que son fils est majeur et qu'il lui fournit une rente mensuelle qui doit lui suffire.»

Comme nous avons tout lieu de supposer que le Cap. H. Walpole est allé en Suisse et qu'il y renouvelera si possible ses exploits, nous venons vous prier: 1° de mettre en garde nos collègues de votre Société, en leur signalant l'escroc en question. 2° Nous prions nos collègues en Suisse de nous faire savoir si son nom figure dans les listes d'étrangers qui ont déjà paru cet été et dans ces cas, où il se trouve. La somme qu'il doit, ici, s'élève à plus de fr. 3000.—.

Nous avons pensé qu'il était de notre devoir de vous mettre au courant de cette affaire et espérons que vous voudrez bien nous prêter votre aide pour retrouver le personnage en question et cela d'autant mieux que le maître d'hôtel victime de cet abus de confiance est un Suisse, pour lequel nous avons tous estimé et affectionné.»

## Fragekasten.

(Eingesandt).

„Von der Ansicht ausgehend, dass Fragen praktischer Natur in der „Hotel-Revue“ zur Discussion gebracht werden sollen, um dieselben zu allgemeinem Nutzen und Frommen einer möglichst vorteilhaften Lösung entgegen zu führen, bringe ich folgendes Thema vor:

Welches sind die Vor- und Nachteile der Sprungfeder-Matratzen diverser Systeme für Betten, die in Saisons-Hotels nur zur warmen Jahreszeit benutzt werden.

- a) In Bezug auf den geschäftspraktischen Standpunkt.
- b) „ „ „ Solidität und den Kostenpunkt.
- c) „ „ „ hygienische Anforderungen.
- d) „ „ „ Comfort.

Hôtelbesitzer oder Lieferanten, welche in der oben angegedeuteten Richtung Erfahrung haben, sind eingeladen, ihre geschätzten Ansichten der Redaktion dieses Blattes einzusenden.

## Erinnerungs-Medaillen

(mit Ansicht des Hotelpavillons)

an die ausserordentliche Generalversammlung des

### Schweizer Hoteller-Vereins

in Genf

am 27., 28. und 29. Mai 1896

sind gegen Einsendung von 1 Fr. 25 Cts. (inkl. Programm 1 Fr. 50 Cts.) franco erhältlich bei Herrn F. Weber, Hôtel de la Paix, Genf.

## Hotel-Adressbuch

der Schweiz.

Herausgegeben vom Schweizer Hoteller-Verein.

Zweite vermehrte und verbesserte Ausgabe

soeben erschienen.

Zum Preise von 5 Fr. zu bezahlen durch das Offizielle Central-Bureau des Schweizer Hoteller-Vereins, Basel. — Ausland: Gegen Einsendung von Fr. 5.50 franco.